

La Fondazione Prosolidar adopte toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des données à caractère personnel conformément à la législation européenne visée par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après le Règlement), ainsi qu'à la législation italienne correspondante.

Note d'information sur la protection des données à caractère personnel

Les présentes informations sont fournies conformément aux articles 13 à 14 du Règlement susmentionné.

RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Le Responsable du traitement est la Fondazione Prosolidar, en la personne de son représentant légal en exercice. Le siège social est sis Piazza del Gesu, 49, 00186 Rome, Italie.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

La Fondazione Prosolidar a nommé un Délégué à la protection des données qui peut être contacté par courrier électronique : dpo@fondazioneprosolidar.org et PEC (courrier électronique recommandé) : dpoprosolidar@pec.it

FINALITÉS DU TRAITEMENT

La Fondazione Prosolidar traite les données collectées à des fins de solidarité sociale en tant qu'activité institutionnelle de la Fondation elle-même. Les principales finalités du traitement des données sont : la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication, la comparaison ou l'interconnexion, relatives aux projets de solidarité sociale reçus.

Les données à caractère personnel relatives à l'exercice d'activités se présentant comme instrumentales, accessoires et liées à la gestion des activités ordinaires de la Fondation sont également traitées.

NATURE DES DONNÉES

La Fondazione Prosolidar traite des données personnelles communes et, seulement dans des cas limités et bien déterminés, des catégories particulières de données personnelles.

BASE JURIDIQUE

La Fondation Prosolidar traite les données personnelles de manière licite, lorsqu'au moins une des conditions suivantes s'applique :

- la personne concernée a donné son consentement en vue du traitement de ses données personnelles ;
- le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci ;

- le traitement est nécessaire pour respecter une obligation légale à laquelle le Responsable du traitement est soumis ;
- le traitement est nécessaire pour la poursuite d'un intérêt légitime du Responsable du traitement, dans le respect des intérêts, droits et libertés fondamentales de la personne concernée.

REMISE DES DONNÉES

Au cas où le traitement des données à caractère personnel nécessite l'expression du consentement de la personne concernée, le consentement sera exprimé par écrit et la personne concernée aura le droit de révoquer son consentement à tout moment. La révocation du consentement n'a pas d'incidence sur la licéité du traitement fondé sur un consentement donné avant la révocation.

Si la remise des données a pour origine une obligation légale et/ou contractuelle, celle-ci est obligatoire : il s'ensuit que si les données ne sont pas fournies, le Responsable ne peut pas procéder au traitement.

MODALITÉS DE TRAITEMENT

Les données à caractère personnel sont traitées sur support papier, électronique et/ou télématique, conformément à des logiques strictement liées à la finalité susmentionnée et, en tout état de cause, en respectant les mesures techniques et organisationnelles prévues par le Règlement et par la loi pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

COMMUNICATION DES DONNÉES

Les données relatives aux finalités indiquées ci-dessus sont traitées par le personnel qui travaille sous la responsabilité directe du Responsable du traitement. Pour l'exercice des fonctions institutionnelles de la Fondation, les données à caractère personnel peuvent être communiquées à des organismes institutionnels ou à des organismes/associations/personnes externes, tels que les responsables du traitement des données ou les délégués au traitement des données.

La liste complète des personnes auxquelles les données sont communiquées est disponible à la Fondation.

DROITS DE L'INTÉRESSÉ

Conformément au Règlement, l'intéressé peut, dans le respect des dispositions de la loi, exercer les droits suivants

Droits :

- ! le droit d'accès, permet d'obtenir, de la part du Responsable, la confirmation qu'un traitement de données personnelles est en cours ou non et, dans ce cas, d'avoir accès à ces données ;
- ! le droit de rectification, permet d'obtenir du Responsable la rectification et/ou l'intégration de données personnelles qui apparaissent inexactes et/ou incomplètes ;
- ! le droit d'annulation, permet, dans des cas spécifiques, d'obtenir du Responsable l'annulation des données personnelles ;
- ! le droit de limiter le traitement des données à caractère personnel permet, dans des cas spécifiques, de limiter le traitement des données à caractère personnel par le Responsable ;
- ! le droit à la portabilité des données, permet, dans certains cas et en ce qui concerne les données fournies, de demander la réception des données à caractère personnel dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par un dispositif automatique ;
- ! le droit d'opposition, permet de s'opposer au traitement des données à caractère personnel sous certaines conditions.

Droit d'accès (article 15 du Règlement)
Droit de rectification (article 16 du Règlement)
Droit à l'effacement (article 17 du Règlement)
Droit à la limitation du traitement (article 18 du Règlement)
Droit à la portabilité des données (article 20 du Règlement)
Droit d'opposition (article 21 du Règlement)

DROIT DE RÉCLAMATION

En cas de traitement illicite des données à caractère personnel, la personne concernée a le droit de s'adresser au Garant pour la protection des données à caractère personnel ou aux autorités judiciaires.

DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES

La Fondazione Prosolidar conserve les données personnelles récoltées aux fins indiquées ci-dessus pour la durée strictement nécessaire pour les finalités susmentionnées, dans le respect des délais de prescription ou des autres délais qui pourraient être établis par les dispositions légales et réglementaires applicables ou nécessaires pour les besoins de la justice.